



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 14 février 2020

Convocation des conseillers :
le 14 février 2020



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 28 février 2020

Présents : Georges Mischo, Député-maire, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Marc Baum, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général, Luc Theisen, Conseiller

Excusés : Martin Kox, Echevin, Vera Spautz, Vera Spautz, Jean Tonnar, Jean Tonnar, Luc Majerus, Daliah Scholl, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 10. Crédit spécial; scène mobile pour festivités; décision

Considérant qu'il s'agit d'un crédit spécial de 97.500 € nécessaire pour faire l'acquisition d'une scène mobile sur remorque à utiliser dans le cadre des festivités et de manifestations diverses.

Considérant que le crédit devra être inscrit à l'article 4/860/223800/20070 - Scène mobile sur remorque - acquisition:

Budget initial 2020 : 0 EUR;

Augmentation du crédit : 97.500 EUR;

Crédit 2020 après adaptation budgétaire : 97.500 EUR;

Vu que le boni final du budget initial 2020 était de 6.582.515,51 EUR et que cette modification budgétaire ne met pas en cause l'équilibre budgétaire;

Vu les articles 127 et 128 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu l'instruction ministérielle sur les budgets des communes et établissements publics;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
à l'unanimité**

le crédit spécial de 97.500 € concernant le financement pour faire l'acquisition d'une scène mobile sur remorque.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 10/03/2020
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre

